

(RE)SET

pour



SYNTHÈSE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

SECTEUR CHOCOLAT, CONFISERIE ET NUTRITION SPÉCIALISÉE

MAI 2023

Financé par



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

PRÉAMBULE

RAPPEL DES RÈGLES DU JEU DES FEUILLES DE ROUTE

La loi AGECL a défini le futur souhaitable du « juste emballage » à horizon 2025, 2030 & 2040. Réduction, réemploi & recyclabilité rythment cette transition. Le décret 3R et la stratégie 3R ont opérationnalisé ces ambitions, en fixant des objectifs et en prévoyant l'élaboration de Feuilles de route pour faciliter cette transition au moyen d'une **approche collective**.

Ces Feuilles de route doivent notamment identifier les solutions d'emballages alternatives, les actions à mettre en œuvre, les investissements nécessaires, les besoins d'innovation et de R&D, les besoins pour améliorer la connaissance des impacts environnementaux, puis élaborer des objectifs et un calendrier. Leur élaboration est financée pour partie par l'ADEME et est **pilotée sur la base du volontariat par les organisations, syndicats et fédérations professionnels** avec l'appui des parties prenantes.

Leurs conclusions, certes non contraignantes, sont un cap **au bénéfice des entreprises, du consommateur et de l'environnement**. Publiques, elles **peuvent profiter à tout acteur qui le souhaite**. Naturellement elles ne sont qu'un socle, libre à ceux qui le veulent, d'aller plus loin !

(RE)SET a réalisé la présente Feuille de route en suivant les recommandations de l'ADEME et les règles applicables, notamment en droit de la concurrence.

Les données ont été traitées avec prudence. Beaucoup étaient publiques, celles issues des enquêtes des adhérents des fédérations ou des acteurs des chaînes de valeur ont été anonymisées et agrégées, (RE)SET jouant le rôle de « boîte noire », lorsque nécessaire, pour assurer un total respect de la confidentialité. L'alignement des acteurs sur les thématiques prioritaires et les trajectoires a été réalisé au moyen d'outils de vote anonymisés.

Lors de la mise en œuvre des Feuilles de route, les acteurs veilleront également au respect des règles de la concurrence en lien avec les autorités compétentes.

**CES TRAVAUX SONT PUBLIÉS EN MAI 2023
ALORS QUE LE PROJET DE RÈGLEMENT EUROPÉEN EMBALLAGES
EST EN DISCUSSION AU PARLEMENT EUROPÉEN
(PUBLICATION PRÉVUE POUR 2024)**

**LES ORIENTATIONS PRISES VALENT DONC À DATE, SANS
PRÉSUMER D'ÉVENTUELS AJUSTEMENTS SUITE À L'ADOPTION DU
TEXTE.**

1

S M T W T F S
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24/31 25 26 27 28 29 30

SOMMAIRE

I APPROCHE & DÉMARCHE

Cadrage & objectifs de la feuille de route sectorielle
Méthodologie de la feuille de route

II LES SECTEURS CHOCOLAT, CONFISERIE, NUTRITION SPÉCIALISÉE

Présentation des secteurs
Le gisement d'emballages plastiques des secteurs

III LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

Les solutions étudiées
Les solutions retenues collectivement

IV LA TRAJECTOIRE 3R

Les orientations prises à l'horizon 2025, 2030 et 2040
Les solutions de recyclage retenues
Les solutions de réduction retenues
La solution de réemploi retenue

V PREMIERS JALONS & ACTIONS

Synthèse des besoins en investissement
Premières actions à mettre en place par R
Gouvernance du projet



I. APPROCHE & DÉMARCHE

GLOSSAIRE

DÉFINITIONS ISSUES DE LA STRATÉGIE 3R

Plastique: matériau constitué d'un polymère tel que défini à l'article 3, point 5, du règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, auquel des additifs ou autres substances peuvent avoir été ajoutés, et qui peut jouer le rôle de composant structurel principal de produits finaux, à l'exception des polymères naturels qui n'ont pas été chimiquement modifiés et des peintures, encres et adhésifs (Article D541-330 du Code de l'environnement).

Emballages plastiques à usage unique: emballage fabriqué entièrement ou partiellement à partir de plastique (sans seuil minimal) et qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour accomplir, pendant sa durée de vie, plusieurs trajets ou rotations en étant retourné à un producteur pour être rempli à nouveau, ou qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour être réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu.

Emballage primaire: emballage de vente, c'est-à-dire l'emballage conçu de manière à constituer, au point de vente, un article destiné à l'utilisateur final ou au consommateur (Article R543-43 du Code de l'environnement).

Emballage secondaire: emballage groupé, c'est-à-dire l'emballage conçu de manière à constituer, au point de vente, un groupe d'un certain nombre d'articles, qu'il soit vendu à l'utilisateur final ou au consommateur, ou qu'il serve seulement à garnir les présentoirs aux points de vente. Il peut être séparé des marchandises qu'il contient ou protège sans en modifier les caractéristiques (Article R543-43 du Code de l'environnement).

Emballage tertiaire: emballage de transport, c'est-à-dire l'emballage conçu de manière à faciliter la manutention et le transport d'un certain nombre d'articles ou d'emballages groupés en vue d'éviter leur manipulation physique et les dommages liés au transport. L'emballage de transport ne comprend pas les conteneurs de transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime ou aérien (Article R543-43 du Code de l'environnement).

Recyclabilité: elle s'apprécie sur deux critères.

1. L'emballage dispose d'une filière de recyclage opérationnelle.
2. L'emballage ne perturbe ni les opérations de tri ni celles de recyclage des déchets d'emballages, et ne comporte pas de substances ou éléments indissociables susceptibles de limiter l'utilisation du matériau recyclé.

Recyclage chimique: le recyclage chimique est la conversion en monomère ou la production de nouvelles matières premières par modification de la structure chimique des plastiques par cracking, gazéification ou dépolymérisation (Norme ISO 15270).

Recyclage mécanique: le recyclage mécanique des plastiques, des élastomères et des composites désigne un processus de transformation des déchets en MPR sans modifier la structure chimique des polymères qui la composent (France 2030).

Emballage réutilisable: l'emballage est prévu pour être réemployé (c'est-à-dire qu'il a été conçu, créé et mis sur le marché à cette fin), la conception de l'emballage lui permet d'accomplir plusieurs trajets ou rotations, l'emballage peut être vidé/déchargé sans dommage significatif et sans risque pour l'intégrité du produit, la santé et la sécurité, l'emballage peut être reconditionné, nettoyé, lavé, réparé, tout en conservant sa capacité à remplir sa fonction prévue, des dispositifs sont mis en place pour permettre le réemploi, c'est-à-dire qu'un système de réemploi a été instauré et est opérationnel.

Réemploi industriel: le produit est présenté dans un emballage réemployable, que le consommateur retourne vide pour qu'il soit nettoyé et rempli à nouveau.

Réemploi par le consommateur: sur le point de vente ou à domicile : il peut s'agir de dispositifs dans lesquels les produits sont présentés sans emballages (vrac avec utilisation d'un emballage réemployé), ou dans des emballages réduits (recharges avec utilisation à domicile d'un emballage re-remplissable).

UNE FEUILLE DE ROUTE 3R SECTORIELLE POUR TENDRE VERS LA FIN DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE À L'HORIZON 2040

FEUILLE DE ROUTE 3R

Objectifs :

- Qualifier et quantifier les emballages utilisés par le secteur et décliner les potentiels de réduction, réemploi et recyclage répondant aux objectifs du décret 3R.
- Rédiger la feuille de route à horizon 2025 et 2040 pour atteindre ces objectifs.

Sponsor :

Virginie SOMON,
directrice réglementation et qualité
des produits chez Alliance 7
Isaline LAGRANGE,
responsable qualité et
emballages chez Alliance 7

Planning du projet :

Octobre 2022 – Mai 2023

COLLECTIF

L'Alliance 7 regroupe différents syndicats, représentant un grand nombre d'entreprises.



PÉRIMÈTRE PRODUITS

Chocolat :

- Tablettes
- Pâtes à tartiner
- Chocolats saisonniers
- Barres chocolatées
- Bonbons de chocolat
- Poudres de chocolat



Confiserie :

- Bonbons (sucres cuits, acidulés, enrobés ou fourrés, gélifiés, pastilles, confiseries de poche)
- Chewing-gum
- Confiseries de chocolat
- Sucettes et sucres d'orge
- Spécialités de confiserie (pâtes de fruit, nougats, dragées, calissons)
- Pâtes de fruits



Nutrition spécialisée** :

- Aliments de l'enfance :
 - Céréales à diluer
 - Nutrition experte: poudre à diluer (milk-shake, boisson énergétique)



PÉRIMÈTRE EMBALLAGES

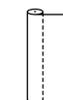
Emballages plastiques à usage unique*



Emballages primaires
en contact direct avec le produit (Ex: sachets, boîtes)



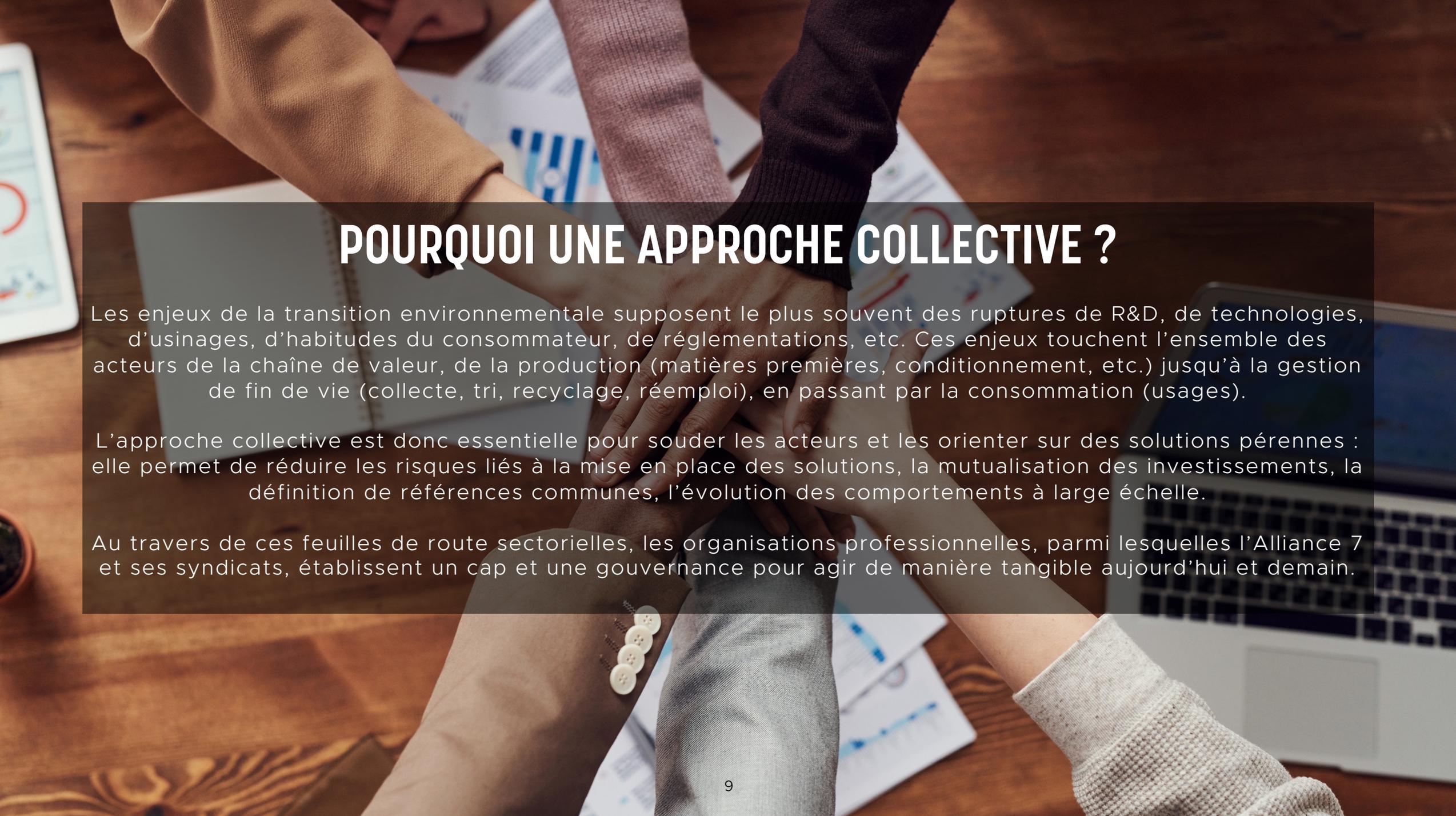
Emballages secondaires
regroupant les primaires pour former une unité de vente (Ex: films de suremballage)



Emballages industriels et commerciaux
Pour la manutention ou le transport (Ex: films plastiques, palettes..)

*Emballages conçus entièrement ou partiellement à partir de plastique pétro-sourcé ou bio-sourcé (Source : stratégie nationale 3R).

** Les produits ici intégrés à cette feuille de route ont des emballages similaires au secteur chocolat et confiserie, et sont conditionnés de la même façon (sans atmosphère modifiée)



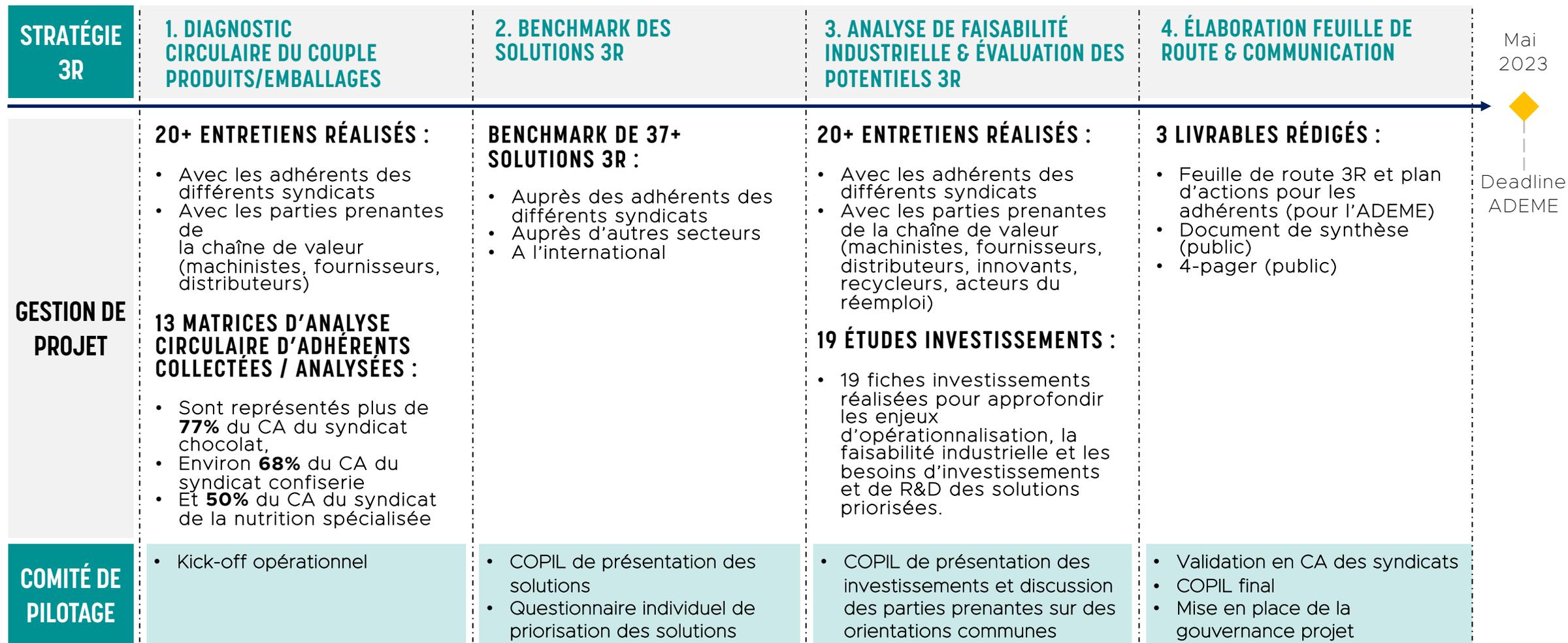
POURQUOI UNE APPROCHE COLLECTIVE ?

Les enjeux de la transition environnementale supposent le plus souvent des ruptures de R&D, de technologies, d'usages, d'habitudes du consommateur, de réglementations, etc. Ces enjeux touchent l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, de la production (matières premières, conditionnement, etc.) jusqu'à la gestion de fin de vie (collecte, tri, recyclage, réemploi), en passant par la consommation (usages).

L'approche collective est donc essentielle pour souder les acteurs et les orienter sur des solutions pérennes : elle permet de réduire les risques liés à la mise en place des solutions, la mutualisation des investissements, la définition de références communes, l'évolution des comportements à large échelle.

Au travers de ces feuilles de route sectorielles, les organisations professionnelles, parmi lesquelles l'Alliance 7 et ses syndicats, établissent un cap et une gouvernance pour agir de manière tangible aujourd'hui et demain.

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LA FILIÈRE QUI S'APPUIE SUR UNE CARACTÉRISATION INÉDITE DU GISEMENT



DES HYPOTHÈSES PRISES À CHAQUE PHASE DE TRAVAIL

STRATÉGIE 3R	1. DIAGNOSTIC CIRCULAIRE DES COUPLES PRODUITS / EMBALLAGES	2. BENCHMARK DES SOLUTIONS 3R	3. ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE & ÉVALUATION DES POTENTIELS 3R	4. ÉLABORATION FEUILLE DE ROUTE & COMMUNICATION
HYPOTHÈSES PRISES	<p>ANALYSE DU GISEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> Année de référence : 2021 L'ensemble des calculs se base sur la collecte de données (via des matrices) réalisée auprès des adhérents, celle-ci représente : <ul style="list-style-type: none"> 77% du CA du syndicat représentant le secteur du chocolat, Environ 68% du CA syndicat représentant le secteur de la confiserie Et 50% du CA syndicat représentant le secteur de la nutrition spécialisée 	NA	<p>ÉVALUATION DES POTENTIELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Calcul sur base du gisement collecté dans les matrices Les calculs de potentiels sont basés sur des hypothèses fortes déterminées en collaboration avec les adhérents des différents syndicats et/ou les différents acteurs de la chaîne de valeur. Les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent. <p>→ Les potentiels 3R traduisent donc des objectifs théoriques atteignables sous conditions. Ils seront à réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution propre à chaque adhérent (logistique, technique, économique, ...)</p> <p>ANALYSE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au vu des différences structurelles entre les adhérents, les calculs d'investissement présentés sont ceux attendant à une ligne de conditionnement L'ensemble des calculs de coûts se basent sur des prix catalogue moyens constatés et/ou des discussions avec des apporteurs de solutions (fournisseurs, machinistes) Coût d'une ACV : 50k€ - 150k€ 	NA

Limite méthodologique de l'étude

L'exercice d'extrapolation au niveau d'une filière de l'ensemble des données implique un besoin de moyennisation et donc des biais et limites (dépendance aux hypothèses, perte de détail, biais d'extrapolation). Il est donc important de spécifier que l'ensemble des hypothèses et valeurs établies dans le cadre de cette étude et les calculs qui en découlent ont été réalisés conjointement avec des professionnels de la filière afin d'établir les estimations les plus réalistes. Il est cependant important de prendre en compte les limites d'un tel exercice qui gagnerait à être complété par des études de cas individuelles.

MÉTHODOLOGIE : DES COÛTS & INVESTISSEMENTS CATEGORISÉS EN 4 TYPOLOGIES

POUR CHAQUE SOLUTION PRIORISÉE, 4 TYPOLOGIES D'INVESTISSEMENTS POSSIBLES



PROJETS ET GROUPES DE TRAVAIL

Investissements liés aux études et diagnostics devant être réalisés à l'échelle collective afin de mieux comprendre la viabilité technique et économique à échelle des solutions 3R proposées.



R&D

Dépenses engagées par une entreprise ou le collectif pour mener des activités de recherche et d'innovation visant le développement de nouveaux emballages, technologies ou process.



CAPEX

- CAPEX (Capital expenditure), ou dépenses d'investissement d'immobilisation corporelles (nouvelles lignes, terrain, machines..) ou incorporelles (logiciels..) qu'une entreprise ou le collectif engage pour acquérir ou améliorer ses actifs.



BESOIN EN ACV

Nous faisons ici référence à la nécessité de réaliser une évaluation de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie, de sa conception à sa fin de vie.

Les investissements présentés dans cette étude ont été calculés en fonction de différentes hypothèses et en général pour une ligne de production, ils sont à retrouver dans le rapport complet.

Il s'agit de premières estimations à affiner à l'échelle de chaque entreprise.

3 NIVEAUX D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT ADHÉRENTS

Investissement porté par **un adhérent** pour la mise en place de la solution.

INVESTISSEMENT FILIÈRE

Investissement porté par **l'ensemble des adhérents des syndicats chocolat, confiserie et nutrition spécialisée** pour la mise en place de la solution

INVESTISSEMENT FILIÈRE AVAL

Investissement porté par **des acteurs de la filière aval** (gestionnaires de la fin de vie des emballages) pour la mise en place de la solution

UNE MÉTHODOLOGIE RÉSOLEMENT TOURNÉE VERS LA PRISE D'ORIENTATIONS COLLECTIVES

COPIL 1



Présentation de la démarche aux adhérents Alliance 7

- Échanges avec les parties prenantes de la chaîne de valeur
- Échanges avec les adhérents individuellement

COPIL 2



Présentation et discussions autour des **34 solutions identifiées**.

- Envoi d'un questionnaire à remplir par les adhérents pour définir les solutions à retenir en collectif

COPIL 3



Présentation des résultats du questionnaire et vote en séance : **17 solutions retenues** pour définir **15 orientations collectives**

- Travaux pour définir les actions et investissements nécessaires à la mise en place de chaque solution pour les adhérents et pour la filière.

COPIL 4



Présentation et discussions autour des fiches investissement associées aux 15 orientations retenues.

- Conseil d'Administration pour reformuler et valider définitivement les orientations collectives avec les directeurs généraux.
- Rédaction des livrables finaux (dossier final pour l'ADEME, synthèse publique, 4-pages public).

COPIL 5

Validation des livrables finaux et des supports de communication au grand public.

UNE ANALYSE COMPLÈTE ET CHIFFRÉE POUR ÉCLAIRER LE SECTEUR SUR LES SOLUTIONS LES PLUS ADAPTÉES

CES ÉLÉMENTS D'ANALYSE ONT ÉTÉ TRANSMIS À L'ADEME DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R MAIS NE SONT PAS DISPONIBLES AU PUBLIC.



FICHES RÉGLEMENTATIONS

Objectif : préciser les contraintes réglementaires actuelles et à venir, au niveau français et européen, qui pourraient impacter la feuille de route 3R du secteur.

ACTEURS	NOM	INDICATEURS CLÉS										INDICATEURS ANNEXES & PARTICULIERS	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Industrie	Industrie A												
Industrie	Industrie B												
Industrie	Industrie C												
Industrie	Industrie D												
Industrie	Industrie E												
Industrie	Industrie F												
Industrie	Industrie G												
Industrie	Industrie H												
Industrie	Industrie I												
Industrie	Industrie J												
Industrie	Industrie K												
Industrie	Industrie L												
Industrie	Industrie M												
Industrie	Industrie N												
Industrie	Industrie O												
Industrie	Industrie P												
Industrie	Industrie Q												
Industrie	Industrie R												
Industrie	Industrie S												
Industrie	Industrie T												
Industrie	Industrie U												
Industrie	Industrie V												
Industrie	Industrie W												
Industrie	Industrie X												
Industrie	Industrie Y												
Industrie	Industrie Z												

OUTILS D'ANALYSE CIRCULAIRE

Objectif : collecter individuellement les données des adhérents permettant de caractériser le gisement d'emballages plastiques primaires, secondaires et tertiaires du secteur. Données anonymisées et agrégées.



SCHÉMA LOGISTIQUE & OPÉRATIONNEL

Objectif : définir l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur et définir le circuit des emballages.



ÉTAT DES LIEUX DES EMBALLAGES

Objectif : identifier les différents éléments d'emballage, les matériaux d'emballage, la machinabilité, les tonnages et les secteurs d'utilisation



FICHES SOLUTIONS

Objectif : définir chaque solution 3R, ses impacts industriels, économiques et environnementaux.



FICHES INVESTISSEMENTS

Objectif : définition et chiffrage des investissements nécessaires aux industriels et à la filière pour la mise en place de chaque orientation collective retenue.

II. LES SECTEURS CHOCOLAT, CONFISERIE ET NUTRITION SPÉCIALISÉE

LE CHOCOLAT : UNE FILIÈRE FRANÇAISE D'EXCELLENCE, CRÉATRICE D'EMPLOIS ET EXPORTATRICE, RYTHMÉE PAR 2 TEMPS FORTS

UN SAVOIR FAIRE FRANÇAIS

- **Une filière génératrice d'emplois** : 30 000 emplois, 115 entreprises avec près de 90% de TPE/PME ancrées sur l'ensemble du territoire national,
- **Pour un marché mature avec des ventes en progression**
- **Un produit largement exporté** : 70% de la production de produits finis est exportée.
- **Un produit qui fait l'unanimité** : 98,5% des Français consomment du chocolat dont 34% de façon quotidienne

DÉPEND DE SA CHAÎNE DE VALEUR AMONT

- **Des enjeux d'approvisionnement dans un contexte de demande croissante** : dérèglement climatique (inondation, sécheresse), plantations de cacao en Afrique de l'ouest vieillissantes, pratiques agricoles, exigences consommateurs toujours plus fortes quant à la provenance
- **Volatilité des cours du cacao** : demande croissante de cacao qui n'est pas soutenue par une augmentation équivalente de la production.

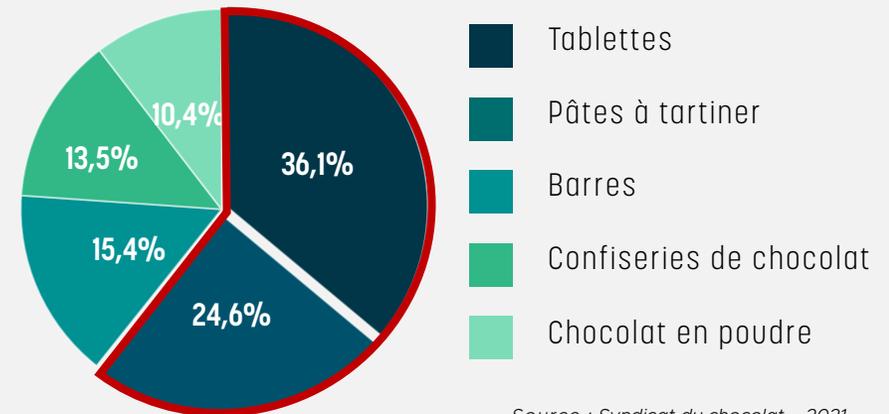
RYTHMÉ PAR 2 TEMPS FORTS

- **Noël et Pâques** : représentent à eux seuls 15% des ventes annuelles en volume. Des produits spécifiques sont alors mis en vente (calendrier de l'Avent, coffret à offrir, figurine, etc.). L'emballage joue un rôle clé dans la perception consommateur du produit,

Source : Syndicat du chocolat

UNE DISTRIBUTION MAJORITAIREMENT EN GMS, DOMINÉE PAR 2 CATÉGORIES DE PRODUITS

Parts de marché en volume des ventes en 2021 (GMS)



Source : Syndicat du chocolat - 2021

Les **tablettes et pâtes à tartiner** représentent à elles deux **plus de 50% des ventes en GMS**. Ces deux typologies de produits, très ancrées dans les habitudes consommateurs, ne représentent toutefois pas les plus grands gisements d'emballages plastique (majoritairement aluminium / papier pour les tablettes, et pot en verre pour les pâtes à tartiner).

L'EMBALLAGE PROTÈGE AVANT TOUT DES PRODUITS FRAGILES

L'EMBALLAGE RÉPOND À DE NOMBREUX ENJEUX



PRÉSERVER LES PRODUITS DANS LE TEMPS

Propriétés barrières, sensibilité aux UV, tenue à l'écart de températures, durée de conservation longue (6 à 24 mois)



SUPPORT D'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Informations produits, traçabilité, références...



PERCEPTION DU CONSOMMATEUR

Communication, attractivité des produits (notamment saisonniers, usage cadeau), visibilité en rayon



TRANSPORT & STOCKAGE

Logistique, palettisation, exportation...

ET EST ADAPTÉ AUX DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE PRODUITS DU SECTEUR

	COUVERCLE	POT	BOÎTE / TUBO	CALAGE	ENVELOPPAGE INDIVIDUEL	BLISTER	SACHET
Tablette			0,5%		8%	14%	31%
Pâte à tartiner	38%	3%	0,6%				
Barre chocolatée			18%		42%	48%	27%
Bonbon de chocolat	48%	5%	81%	89%	50%	19%	41%
Chocolat / cacao en poudre	14%	92%					2%

* Pourcentage exprimé en tonnage

Source : données adhérents ALLIANCE 7 2021

ET GÉNÈRE 10 472 TONNES * DE PLASTIQUE PAR AN

* Tonnage déclaré par les adhérents du syndicat, représentant plus de 77% du CA du secteur



68 %
des tonnages correspondent à des emballages rigides

TONNAGE PLASTIQUE PAR TYPOLOGIE D'EMBALLAGE

Source : données adhérents ALLIANCE 7 2021



85 %
des unités d'emballage sont des emballages souples

UNITÉ D'EMBALLAGE PLASTIQUE PAR TYPOLOGIE D'EMBALLAGE

Source : données adhérents ALLIANCE 7 2021

LA CONFISERIE : UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PRODUITS MÊLANT TRADITION ET INNOVATION

UN SAVOIR FAIRE FRANÇAIS

- **Un secteur qui renoue avec la croissance** en 2022 : après une pandémie lourde de conséquence sur les ventes du secteur
- **Un grand nombre d'entreprises implantées principalement dans 2 régions (Sud-est et Grand-est)** : 85 entreprises composent le secteur en France avec près de 94% de TPE/PME, générant près de 6 800 emplois
- **Un produit plaisir phare**: 89% des français consomment des confiseries
- **Avec des produits de tradition** : intégrés au patrimoine français avec 200 spécialités régionales.
- **Mais aussi innovants** : chaque année de nouvelles gammes intègrent les linéaires afin de répondre aux attentes consommateurs (nouveaux aspects, textures, goût, ingrédients naturels, gamme vegan, gamme réduite en sucre, etc.).

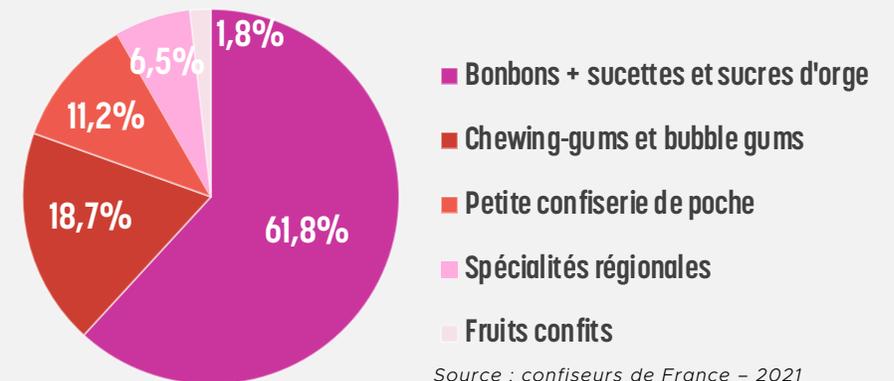
ET RYTHMÉ PAR 2 TEMPS FORTS

- **Halloween et la fin d'année** : Halloween est associée à un pic des ventes important. Les confiseries avec emballages individuels sont alors bien plus sollicitées pour une distribution sur les pas de portes facilitée et hygiénique.

Source : Confiseur de France

BONBONS, SUCETTES ET SUCRES D'ORGE : PRODUITS STARS DE LA DISTRIBUTION EN GMS

Parts de marché en volume des ventes en 2021 (GMS)



Les **bonbons et sucettes** sont la catégorie de produits la **plus vendue en GMS**. Les bonbons englobent une très large diversité de produits (pâte à mâcher, sucre cuit, bonbon gélifié, pastille, etc.). Certains présentant des enveloppages individuels.

Les spécialités régionales sont elles moins représentatives en grande distribution, puisque majoritairement vendues en commerces spécialisés. Elles font par ailleurs la réputation du savoir-faire français.

L'EMBALLAGE POUR CONSERVER LES PRODUITS, NOTAMMENT FACE À L'HUMIDITÉ

L'EMBALLAGE RÉPOND À DE NOMBREUX ENJEUX



PRÉSERVER LES PRODUITS DANS LE TEMPS

Très longue durée de conservation (6 à 35 mois).



SUPPORT D'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Informations produits, traçabilité, références...



PERCEPTION DU CONSOMMATEUR

Communication, attractivité des produits, visibilité en rayon, usage cadeau.



TRANSPORT & STOCKAGE

Logistique, palettisation, exportation...

ET EST ADAPTÉ AUX DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE PRODUITS DU SECTEUR

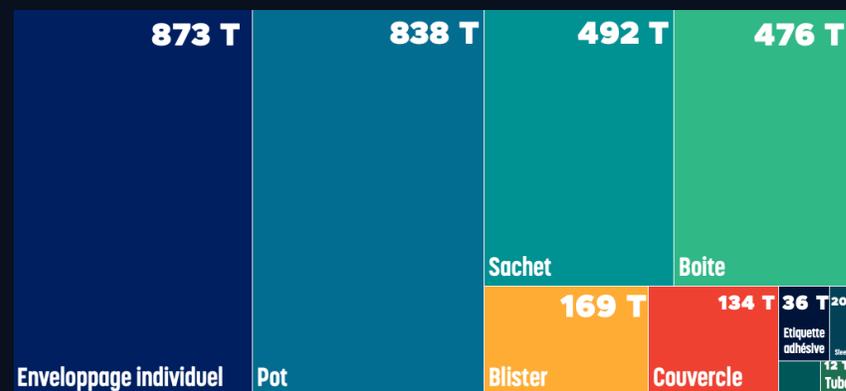
	ENVELOPPAGE INDIVIDUEL	POT	SACHET	BOÎTE / TUBO	COUVERCLE	BLISTER
Bonbons	10%	100%	84%	45%		13%
Sucettes & sucres d'orge	1%		2%			
Chewing-gums	1%		2%	55%		63%
Confiserie de chocolat	87%		11%		100%	23%
Pâtes de fruits	1%		2%			
Spécialités régionales (caramels)						0,5%

* Pourcentage exprimé en tonnage

Source : données adhérents ALLIANCE 7 2021

ET GÉNÈRE 3 065 TONNES * DE PLASTIQUE PAR AN

* Tonnage déclaré par les adhérents du syndicat, représentant environ 68% du CA du secteur



52 %
des tonnages correspondent à des emballages souples

TONNAGE PLASTIQUE PAR TYPOLOGIE D'EMBALLAGE

Source : données adhérents ALLIANCE 7 2021



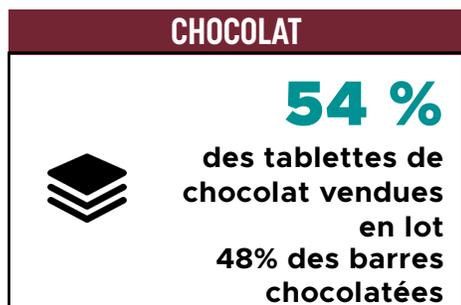
97 %
des unités d'emballage sont des emballages souples

UNITÉ D'EMBALLAGE PLASTIQUE PAR TYPOLOGIE D'EMBALLAGE

Source : données adhérents ALLIANCE 7 2021

LA SAISONNALITÉ DES VENTES ET LA MISE EN LOT : 2 SPÉCIFICITÉS IMPACTANT LES EMBALLAGES & LEUR RECYCLABILITÉ

DES SPÉCIFICITÉS PROPRES AUX SECTEURS CHOCOLAT & CONFISERIE



DES TEMPS FORTS DANS L'ANNÉE

CHOCOLAT

Noël (10% des ventes annuelles en volume) et **Pâques** (5%), impliquant des **produits saisonniers** accompagnés **d'emballages spécifiques**, plus festifs, impactant parfois la recyclabilité (emballages non détectables de par la métallisation, éléments de calage en PS présents dans les coffrets sans filière de recyclage etc.)

CONFISERIE

Halloween représente plus de 10% des ventes annuelles de bonbons/sucettes et petites confiseries de poche. Les **confiseries avec un enveloppement individuel** sont largement plébiscitées pour des raisons d'hygiène.

LA VENTE EN LOT

Les tablettes de chocolat ou encore les barres chocolatées sont 2 typologies particulièrement vendues en lots. Impliquant un **emballage de regroupement**, très souvent un sachet plastique (blister).

13 537 TONNES

Le gisement plastique des emballages ménagers des secteurs chocolat et confiserie réunis

- **53% des emballages plastiques** du secteur chocolat/confiserie disposent d'une **filière de recyclage effective**,
- **32%** des emballages sont **en attente du développement de filières** (cas des emballages en PP souple et PS)
- **15% ne disposent pas de filière de recyclage** (emballages complexes).
- À noter que le secteur dispose de nombreux **petits emballages individuels : encore mal collectés et non captés** en centre de tri.
- La filière a réalisé de **nombreux travaux visant à améliorer la recyclabilité** de ses emballages. À titre illustratif, nous pouvons citer le projet 8PPE visant à développer des sachets mono matériaux en PEBD ou encore la participation au consortium FLEX 25 pour le recyclage des emballages souples.
- **Des EIC plastiques sont également utilisés** : en tête des tonnages le film de palettisation, suivi de palettes, sachets, plateaux thermoformés, seaux et pots. Les gisements collectés sont malheureusement peu représentatifs du secteur. Les matériaux de ces emballages sont toutefois connus et sont très majoritairement recyclables (PEBD, PP rigide).

LA NUTRITION SPÉCIALISÉE, UNE FILIÈRE QUI S'ADRESSE À UNE POPULATION AUX BESOINS NUTRITIONNELS SPÉCIFIQUES ET SOUMISE À UNE FORTE RÉGLEMENTATION

UN SECTEUR ADRESSÉ À UNE POPULATION AUX BESOINS NUTRITIONNELS SPÉCIFIQUES

- **L'alimentation de l'enfance** : comprenant les laits infantiles, les aliments de diversification (petits pots, petits plats, céréales...). Cette filière représente la part de vente la plus importante en GMS et s'exporte partout dans le monde. La production et le conditionnement des aliments de l'enfance sont particulièrement contrôlés par les autorités sanitaires.
- **Nutrition experte** : destinée aux régimes spécifiques sans gluten, minceur ou sportif. Ces produits proposent des dosages justes pour un individu en fonction de son besoin (substitut de repas, en-cas, collations énergétiques).
- **La nutrition clinique** : produits utilisés sous contrôle médical pouvant nécessiter l'utilisation de dispositifs médicaux (voie entérale ou orale). Ils sont utilisés dans un circuit de santé (hôpitaux, pharmacie, EPHAD etc...).

LES 3 SOUS-SECTEURS PORTENT DES ENJEUX COMMUNS



Un cadre réglementaire strict



Une part importante de produits fonctionnels certifiés bio



Des produits conditionnés pour offrir la juste dose au consommateur



La préoccupation des consommateurs pour la santé et la sécurité alimentaire

UNE FEUILLE DE ROUTE TRANSVERSE AUX 3 AUTRES FEUILLES DE ROUTES ALLIANCE 7



Café/Thé: Les laits infantiles en poudre et autres poudres à diluer conditionnés sous atmosphère modifiée ont été rattachés au secteur café & thé car les acteurs du café utilisent l'atmosphère modifiée pour conserver les arômes du café torréfié



Apéritifs, Biscuits, Gâteaux & Panification: Les biscuits et gâteaux (collation) sucrés/salés ainsi que les produits de panification moelleux et secs conditionnés individuellement ou regroupés sont intégrés au périmètre du secteur Apéritifs, Biscuits, Gâteaux & Panification.



Chocolat/Confiserie: Les poudres à diluer conditionnées sans atmosphère modifiée ont été intégrées au périmètre du secteur chocolat & confiserie car ils présentent de fortes similarités au cacao en poudre.

UN SECTEUR SOUMIS À UNE FORTE RÉGLEMENTATION

- **Interdiction de la vente en vrac** pour les produits du secteur de la nutrition spécialisée
- **Des contrôles fréquents** sur la composition des produits et matériaux d'emballages employés
- **Une vigilance accrue** sur les techniques de productions, méthodes de conditionnement et de stockages des produits avant distribution

→ La réglementation spécifique et les fortes contraintes sanitaires qui s'appliquent à ces produits induisent un besoin d'adaptation des mesures applicables aux emballages.

III. LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

34 SOLUTIONS 3R ÉTUDIÉES

- Solution déployable individuellement
- Solution retenue collectivement
- Solution retenue collectivement, déjà activée par certains adhérents

3R	DÉFINITION	EMBALLAGES	ÉTAT	SOLUTIONS ÉTUDIÉES	
RECYCLAGE	Le recyclage inclut toute opération de valorisation par laquelle les déchets sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.	EMBALLAGES MÉNAGERS	■	Rendre les emballages de couleur sombres ou métalliques détectables en centre de tri Généraliser les sachets mono-matériaux base polyoléfine (PE / PP souple) ■ Substituer les pots et barquettes PET operculées par un emballage clipsé ou vissé	
RÉDUCTION	La réduction constitue le levier le plus efficace et le plus rapidement activable. Deux principaux modes de réduction sont à envisager : <ul style="list-style-type: none"> • La réduction absolue • La réduction via substitution 	EMBALLAGES MÉNAGERS	■	Changer ou développer des recettes permettant l'élimination d'emballages individuels Éliminer les blisters pour un système d'inviolabilité intégré à la boîte carton ou points de colle Éliminer les sachets de regroupement pour une vente à l'unité ■ S'affranchir de l'emballage individuel grâce à des revêtements de produits (évite l'agglomération) Supprimer les couvercles	SUPPRESSION
		EMBALLAGES MÉNAGERS	■	Réduire l'épaisseur des emballages Réduire le vide dans les emballages (notamment les sachets) Augmenter les contenances destinées aux professionnels Substituer les blisters par des stickers pour la constitution de lots ■ Rationaliser les contenances des sachets Supprimer les zips Supprimer ou substituer les fenêtres plastiques ■ Substituer les calage en plastique par de la cellulose moulée ou papier thermoformé ■ Substituer les sachets plastiques par des sachets papiers ■ Substituer les petits emballages plastique par du papier enduit ■ Substituer les blisters par des solutions papier pour constituer les lots : bandeau papier, sachet ■ Explorer de nouveaux matériaux biosourcés et biodégradables pour les emballages individuels ■ Explorer de nouveaux matériaux comestibles pour les emballages individuels ■ Substituer les couvercle par des solutions cellulosiques	RÉDUCTION
RÉEMPLOI	Le réemploi inclut toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.	EMBALLAGES MÉNAGERS	■	Réduire l'épaisseur des films de palettisation ■ Opter pour des films de palettisation préétirés ■ Opter pour des bandes de palettisation ■ Substituer le film de palettisation plastique par un film en papier kraft	SUBSTITUTION
		EMBALLAGES MÉNAGERS	■	Développer le vrac sur les produits secs Développer la recharge sur les chocolat en poudre Favoriser la recharge pour les produits et emballages à destination du B2B Développer le réemploi industriel ■ Développer un système de distribution homogène pour la distribution de pâtes à tartiner et poudres ■ Proposer la pâte à tartiner en vrac grâce à un système de fontaine Développer la recharge sur les calendriers de l'Avent ■ Opter pour les solutions de sangles, gaines, coiffes, housses réemployables	

**LES SOLUTIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE
CHOCOLAT / CONFISERIE N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ RETENUES À
L'UNANIMITÉ.**

**QUAND LE COLLECTIF DÉCIDE DE PRENDRE UNE ORIENTATION COMMUNE,
LE SECTEUR S'EFFORCERA À TRAVAILLER ENSEMBLE (TRAVAUX R&D,
PILOTES COMMUNS, ETUDES CONSOMMATEURS ACV) ET À PARTAGER
DES BONNES PRATIQUES TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DU DROIT
DE LA CONCURRENCE.**

**TOUTES LES SOLUTIONS RESTENT TOUTEFOIS ACTIVABLES
INDIVIDUELLEMENT.**

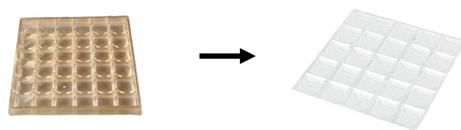
IV. LA TRAJECTOIRE 3R

15 ORIENTATIONS PRISES 3R À L'HORIZON 2025-2040

LEVIERS D'ACTION		DÉTAIL DU LEVIER	EMBALLAGES	POTENTIEL 3R	ANNÉE VISÉE
RECYCLAGE	Tendre vers 100% d'emballages détectables en centre de tri selon guidelines CITEO/COTREP à mai 2023	Selon les lignes, des adaptations machine peuvent être à prévoir	Ménagers	-	2025
	Tendre vers une généralisation des sachets mono-matériaux base polyoléfine (PE/PP souple dont OPP)	Discussion avec les fournisseurs d'emballages et les machinistes afin développer de la R&D lorsque les produits nécessitent des barrières importantes et adapter les machines	Ménagers	-	2025
RÉDUCTION	Initier des travaux de R&D communs pour substituer les sachets plastiques par des emballages en papier ou autre matériau alternatif (guidelines CITEO/CEREC)	Lancer un groupe de travail pour initier des travaux de R&D communs et partager les retours d'expérience	Ménagers	5 à 11%	2025
	Réduire l'épaisseur des sachets plastiques pour tendre vers les bonnes pratiques du secteur (sachet à iso-fonctionnalité)	Partager les bonnes pratiques au sein de la filière	Ménagers	< 1%	2025
	Prioriser l'utilisation de films de palettisation préétirés (sur les machines compatibles)	Mener des essais sur les équipements existants et mobiliser le service achat en cas de succès	EIC	< 1%	2025
	Tendre vers un maximum de 30% de vide dans les sachets (en sortie de ligne)	État des lieux à réaliser par entreprise. Discussion à mener avec les machinistes pour paramétrer les équipements actuels	Ménagers	-	2030
	Développer la vente unitaire, sans emballage de regroupement	Discussion à mener avec les distributeurs pour établir le modèle logistique à mettre en place	Ménagers	< 3%	2030
	Mener des tests pour substituer les emballages individuels par du papier enduit à la cire végétale ou autre alternative	Lancer un groupe de travail pour mener des tests et partager les résultats	Ménagers	13%	2030
	Tendre vers 100% des lots réalisés sans sachet plastique : stickers, bandeaux papier, sachets papier	Mener des tests afin d'identifier la solution la plus adaptée à chaque entreprise	Ménagers	4%	2030
	Augmenter la contenance des emballages pour les produits à destination des canaux B2B	Lancer une étude pour identifier les produits et typologies de clients pour lesquels cette solution peut être déployée	EIC	< 1%	2030
RÉEMPLOI	Développer la recharge pour le chocolat en poudre	Développer l'offre et mettre en place des incitatifs. Une campagne de communication peut être envisagée pour inciter au réemploi effectif	Ménagers	8%	2025
	Favoriser les emballages rechargeables pour les professionnels	Développer l'offre et mettre en place des incitatifs	EIC	1%	2030
	Basé sur les travaux d'En avant vrac*, mettre en place du vrac de produits secs (pilotes en 2025 et développement à plus grande échelle à 2030)	Discussion à mener avec les distributeurs pour établir le modèle logistique à mettre en place	Ménagers	2 à 12%	2030
	Lancer des études de R&D pour développer le vrac des produits pâteux et poudreux via un système de distribution homogène	Lancer un groupe de travail pour développer de la R&D autour d'un système de distribution adapté à ces produits	Ménagers	22%	2030
	Développer le réemploi industriel	Participer aux discussions sur le réemploi industriel pour le déploiement du modèle à l'échelle	Ménagers	-	2040



15% DES EMBALLAGES PLASTIQUES DU SECTEUR CHOCOLAT CONFISERIE, NE DISPOSENT ET NE DISPOSERONT PAS D'UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE OPÉRATIONNELLE À 2025 : LA FILIÈRE S'EFFORCE DE CONTINUER D'ALLER VERS LE MONO-MATÉRIAU TOUT EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DU GISEMENT RECYCLÉ



2025



2025

TENDRE VERS 100% D'EMBALLAGES DÉTECTABLES EN CENTRE DE TRI SELON GUIDELINES CITEO/COTREP À MAI 2023

Les emballages en plastique sombre sont non détectés en centre de tri. Des colorants sombres détectables existent. Bien que les couleurs sombres ou métalliques réduisent les débouchés possibles de la matière recyclée.



Jusqu'à **100%** d'emballages détectables.

Un **changement de code de marché** est ici indispensable et nécessite la mobilisation de tous les acteurs. Des investissements peuvent aussi être nécessaires selon les lignes actuelles.



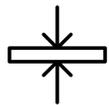
Jusqu'à **100%** de sachets disposant d'une filière de recyclage.

Nécessite des **investissements R&D** afin d'atteindre certaines barrières. Des investissements sont aussi nécessaires pour **adapter les machines**.



Ces secteurs font tout de même face à un défi de taille : le recyclage des petits emballages souples (enveloppages individuels, sachets, etc.). Les recommandations mentionnent des dimensions minimales correspondant à un format A5 (CITEO) voire A4 (Recyclclass) afin d'assurer la captation de ces emballages en centre de tri. D'autant plus que ces emballages de petites dimensions sont encore mal collectés : ils sont volatiles et bien souvent consommés hors domicile et donc non triés.

LE SECTEUR A FOURNI DES EFFORTS CONTINUS DE RÉDUCTION, IL CONFIRME AUJOURD'HUI SA VOLONTÉ DE RÉDUIRE LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE



2025

RÉDUIRE L'ÉPAISSEUR DES SACHETS PLASTIQUES POUR TENDRE VERS LES BONNES PRATIQUES DU SECTEUR *

*sachet à iso-fonctionnalité

Tendre vers le poids minimal en tenant compte des contenances et poids des produits.



Réduction potentielle : **62 T de plastique réduit**

soit **0,5%** du gisement

Des efforts de **R&D** sont encore **en cours chez les fournisseurs**.

Réglage machine à prévoir côté industriels



2030

TENDRE VERS UN MAXIMUM DE 30% DE VIDE* DANS LES SACHETS

*vide en sortie de ligne

Le vide, aussi appelé espace de tête, est nécessaire pour le conditionnement des produits. La réduction est ainsi limitée



Calcul non réalisé – Données manquantes

Un **levier d'ores et déjà actionné** par beaucoup d'industriels. Des **adaptations machines** sont nécessaires et les cadences qui peuvent être impactées.



2030

MENER DES PILOTES EN PARTENARIAT AVEC LES DISTRIBUTEURS À HORIZON 2025 EN VUE D'UN DÉPLOIEMENT DE LA VENTE À L'UNITÉ EN 2030

La vente à l'unité permet d'éliminer les sachets de regroupement.



Réduction potentielle : **< 309 T de plastique réduit**

Soit **< 2,8%** du gisement

Nécessite de la **coordination avec les distributeurs** pour définir un **modèle logistique opérationnel**. Accompagner le consommateur est aussi indispensable



2025

AUGMENTER LA CONTENANCE DES EMBALLAGES POUR LES PRODUITS À DESTINATION DES CANAUX CHR ET B2B

Solution à adapter selon les clients et les produits.



Réduction potentielle : **<1 T de plastique réduit**

Soit **< 1%** du gisement

Nécessite des **adaptations industrielles** : adaptation de ligne voire achat de nouvelles lignes selon les contenances visées.



2025

GÉNÉRALISER L'UTILISATION DE FILMS DE PALETTISATION PRÉÉTIRÉS*

*sur les machines compatibles
Ce film se caractérise par une faible épaisseur (7 à 12 microns) conservant une résistance mécanique identique aux films classiques



Réduction potentielle : **1,6 T de plastique réduit**

Soit **<1%** du gisement EIC

Nécessite de mener des **tests avec les fournisseurs** afin de s'assurer de la compatibilité film/machine.

1- Les potentiels ont été calculés sur la base des gisements déclarés.

2- Pour l'ensemble des estimations, on considère que tous les adhérents activent la solution

3- Les potentiels ne se somment pas ils se combinent

EN EXPLORANT AUSSI LA RÉDUCTION PAR SUBSTITUTION À TRAVERS DES TRAVAUX DE R&D COMMUNS



2025

INITIER DES TRAVAUX DE R&D COMMUNS POUR SUBSTITUER LES SACHETS PLASTIQUES PAR DES EMBALLAGES EN PAPIER* OU AUTRE MATÉRIAU ALTERNATIF

*En lien avec les **guidelines CITEO/CEREC**

Solution à décliner selon les produits et les besoins barrières.



Réduction potentielle :

757 T soit 5,6% pour complexe vers papier

1 560 T – 11,5 % pour plastique vers papier

A

Nécessite de la **R&D avec les fournisseurs et les machinistes pour l'industrialisation**

(part papier dans l'emballage, passage machine, validation chaîne logistique, etc.).

Nécessite également des **investissements industriels** pour adapter les lignes (**20 000 à 25 000€** / machine)



2030

TENDRE VERS 100% DES LOTS RÉALISÉS SANS SACHET PLASTIQUE

Plusieurs solutions permettent de répondre à cet objectif : sticker, bandeau papier, sachet papier.



Réduction potentielle :

562 T de plastique réduit soit **4,2%** du gisement

Nécessite des **investissements industriels 100 000 à 600 000 € / machine** selon les solutions, cadences, etc.



2030

MENER DES TESTS POUR SUBSTITUER LES PETITS EMBALLAGES PAR UN PAPIER ENDUIT À LA CIRE VÉGÉTALE OU AUTRE ALTERNATIVE

Solution d'emballage historique, déjà présente dans certaines entreprises. Le défi est à présent de maximiser la part de papier



Réduction potentielle :

1 769 T

Soit **13,1%** du gisement

A

Nécessite de la **R&D avec les fournisseurs et les machinistes pour l'industrialisation** (part papier dans l'emballage, passage machine, validation chaîne logistique, etc.).

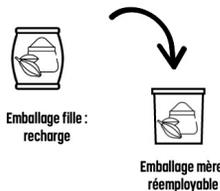
Nécessite également des **investissements industriels** pour adapter les lignes.

1- Les potentiels ont été calculés sur la base des gisements déclarés.

2- Pour l'ensemble des estimations, on considère que tous les adhérents activent la solution

3- Les potentiels ne se somment pas ils se combinent

LA RECHARGE ET LE VRAC : LES 2 MODES DE RÉEMPLOI PLÉBISCITÉS PAR LA FILIÈRE QUI NE PEUVENT FONCTIONNER QU'AVEC L'ENGAGEMENT COLLECTIF DISTRIBUTEUR/OPÉRATEUR/INDUSTRIEL POUR TROUVER UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL VIABLE



2025

SUBSTITUER UNE PARTIE DES BOÎTES DE CHOCOLAT EN POUDRE PAR DE LA RECHARGE

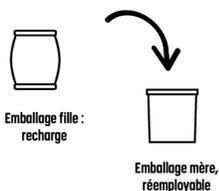
La recharge doit être recyclable. À noter également, qu'une recharge est considérée comme telle si elle ne peut être utilisée seule.

Réduction potentielle : **1 116 T de plastique réduit** soit **8,3%** du gisement

Hypothèse : 75% des boîtes remplacées par un doypack plastique de 7g et d'une contenance de 250g

Nécessite **l'accompagnement du consommateur** pour une réutilisation effective des emballages rechargeables.

Pour aller plus loin: recharges en papier (besoin en **R&D** : scélabilité, passage machine)



2030

DÉVELOPPER LA RECHARGE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

Solution à décliner selon les produits, les conteneurs vendus, les durées de conservation, la fréquence d'achat, etc. La recharge doit être recyclable.

Réduction potentielle : **33 T de plastique réduit** soit **1,2%** du gisement EIC

Nécessite des **investissements industriels** : études clients mais aussi machine (ensacheuse entre **100 000 et 500 000€**)



2030

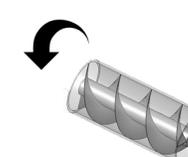
BASÉ SUR LES TRAVAUX « EN AVANT VRAC »*, MISE EN PLACE DU VRAC DE PRODUITS SECS (PILOTES EN 2025 & DÉVELOPPEMENT À PLUS GRANDE ÉCHELLE À 2030)

*Travaux menés par PERIFEM, ILEC et le Pacte national emballages plastiques, visant à harmoniser les systèmes de distribution entre les différents distributeurs.

Réduction potentielle : **280 à 1 730 T de plastique réduit** soit **2,1 à 12,8%** du gisement

Nécessite de la **coordination avec les distributeurs** pour définir un **modèle logistique opérationnel et à l'échelle**. **Accompagner le consommateur** est aussi indispensable.

Les travaux d' "En avant vrac" permettront de franchir une 1^{ère} étape clé : définir le système de distribution.



2030

LANCER DES ÉTUDES DE R&D POUR DÉVELOPPER LE VRAC DES PRODUITS PÂTEUX ET POUDREUX VIA UN SYSTÈME DE DISTRIBUTION HOMOGENÈ

Solution à développer pour assurer le bon écoulement des produits

Réduction potentielle : **3 057 T de plastique réduit** soit **22,8%** du gisement

Nécessite de la **R&D et des tests**. **Le modèle logistique** est également à définir avec les distributeurs. Des **investissements industriels** seront nécessaires pour le **conditionnement**.

1- Les potentiels ont été calculés sur la base des gisements déclarés.
2- Pour l'ensemble des estimations, on considère que tous les adhérents activent la solution
3- Les potentiels ne se somment pas ils se combinent

MALGRÉ SES CONTRAINTES LA FILIÈRE SOUHAITE S'IMPLIQUER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI PAR L'INDUSTRIEL À 2040

LE RÉEMPLOI EST UN VÉRITABLE DÉFI EN TERMES DE **FAISABILITÉ TECHNICO-ÉCONOMIQUE** POUR LE SECTEUR CHOCOLAT CONFISERIE. LA FILIÈRE MALGRÉ TOUT SOUHAITE S'IMPLIQUER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI INDUSTRIEL

DÉFI 1 : L'EMBALLAGE

- Emballage permettant de tenir les **propriétés barrières et robustesse** nécessaires aux produits du secteur (barrières, résistance mécanique)
- Un **système de fermeture** adapté
- **Un ou des standards** d'emballage sont nécessaires pour permettre le réemploi au niveau de la filière
- Emballage lavable conservant son **intégrité mécanique et parfaite propreté**

DÉFI 2 : LE LAVAGE

- La **migration** dans l'emballage de corps étrangers lors du mésusage est un des risques sanitaires majeurs du réemploi
- La maîtrise du **lavage**, la mise en place de **normes de contrôle et la décontamination** de l'emballage lors du processus sont indispensables pour envisager le réemploi.

DÉFI 3 : LE SYSTÈME LOGISTIQUE

- **Stockage** des emballages lavés, prêts à être conditionnés
- Gestion de la propriété de l'emballage
- Gestion des flux financiers
- Gestion des **responsabilités**
- Maillage du territoire

DÉFI 4 : LE MODÈLE ÉCONOMIQUE & ENVIRONNEMENTAL

- Coût de la mise en place et impact consommateur
- **Choix du modèle** : incitatif avec consigne monétaire ou non
- **Nombre de rotations et taux de retour** de l'emballage réemployable
- Coût de lavage
- **Empreinte environnementale à mesurer** sur un modèle à l'échelle

Des défis conséquents qui nécessitent mutualisation et standardisation (verticale intra-industries et horizontale inter-industries) pour parvenir à un modèle de réemploi industriel à l'échelle et viable.

V. PREMIERS JALONS & ACTIONS

LES SOLUTIONS RETENUES SONT RÉPARTIES SUR 3 ÉCHÉANCES

	2025	2030	2040
RECYCLAGE	TENDRE VERS 100% D'EMBALLAGES DÉTECTABLES EN CENTRE DE TRI SELON GUIDELINES CITEO/COTREP À MAI 2023		
	TENDRE VERS UNE GÉNÉRALISATION DES SACHETS MONO-MATÉRIAU BASE POLYOLÉFINE (PE/PP SOUPLE DONT OPP)		
RÉDUCTION	INITIER DES TRAVAUX DE R&D COMMUNS POUR SUBSTITUER LES SACHETS PLASTIQUES PAR DU PAPIER OU AUTRE MATÉRIAU ALTERNATIF	TENDRE VERS 100% DES LOTS RÉALISÉS SANS SACHET PLASTIQUE : STICKERS, BANDEAUX PAPIER, SACHETS PAPIER	
	RÉDUIRE L'ÉPAISSEUR DES SACHETS PLASTIQUES POUR TENDRE VERS LES BONNES PRATIQUES DU SECTEUR	TENDRE VERS UN MAXIMUM DE 30% DE VIDE DANS LES SACHETS	
	PRIORISER L'UTILISATION DE FILMS DE PALETTISATION PRÉÉTIÉRÉS	DÉVELOPPER LA VENTE UNITAIRE, SANS EMBALLAGE DE REGROUPEMENT	
		MENER DES TESTS POUR SUBSTITUER LES EMBALLAGES INDIVIDUELS PAR DU PAPIER ENDUIT À LA CIRE VÉGÉTALE OU AUTRE ALTERNATIVE	
		AUGMENTER LA CONTENANCE DES EMBALLAGES POUR LES PRODUITS À DESTINATION DES CANAUX B2B	
RÉEMPLOI	DÉVELOPPER LA RECHARGE POUR LE CHOCOLAT EN POUDRE	FAVORISER LES EMBALLAGES RECHARGEABLES POUR LES PROFESSIONNELS	DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI INDUSTRIEL
		BASÉ SUR LES TRAVAUX D'EN AVANT VRAC, METTRE EN PLACE DU VRAC DE PRODUITS SECS (PILOTES EN 2025 ET DÉVELOPPEMENT À PLUS GRANDE ÉCHELLE À 2030)	
		LANCER DES ÉTUDES DE R&D POUR DÉVELOPPER LE VRAC DES PRODUITS PÂTEUX ET POUDREUX VIA UN SYSTÈME DE DISTRIBUTION HOMOGÈNE	

SYNTHÈSE DES BESOINS EN INVESTISSEMENT

LEVIERS D'ACTION		EMBALLAGES	POTENTIEL 3R	ANNÉE VISÉE	BESOIN INVESTISSEMENT ET ACV		
					ADHERENTS	FILIÈRE	FILIÈRE AVAL
RECYCLAGE	Tendre vers 100% d'emballages détectables en centre de tri selon guidelines CITEO/COTREP à mai 2023	Ménagers	-	2025	100 - 250€ / ligne (adaptation)	-	Selon la Circular Plastic Alliance, 1350€ /T de plastique pour le recyclage, + 600€ /T pour la collecte.
	Tendre vers une généralisation des sachets mono-matériau base polyoléfine (PE/PP souple dont OPP)	Ménages	-	2025	600 - 11K€ / ligne (adaptation)	-	
RÉDUCTION	Initier des travaux de R&D communs pour substituer les sachets plastiques par des emballages en papier ou autre matériau alternatif (guidelines CITEO/CEREC)	Ménagers	5 à 11%	2025	20-25k€ adaptation ligne 100-500 k€ changement	50 - 200 k€ 10-100k€ A	-
	Réduire l'épaisseur des sachets plastiques pour tendre vers les bonnes pratiques du secteur (sachet à iso-fonctionnalité)	Ménagers	< 1%	2025	-	50 - 200 k€	-
	Prioriser l'utilisation de films de palettisation préétirés (sur les machines compatibles)	EIC	< 1%	2025	-	-	-
	Tendre vers un maximum de 30% de vide dans les sachets (en sortie de ligne)	Ménagers	-	2030	10-30K€ adaptation	-	-
	Développer la vente unitaire, sans emballage de regroupement	Ménagers	< 3%	2030	Dépendant du modèle logistique choisi	50 - 200 k€	-
	Mener des tests pour substituer les emballages individuels par du papier enduit à la cire végétale ou autre alternative	Ménagers	13%	2030	250-700 k€ si changement machine	50 - 200 k€ 10-100 k€ A	-
	Tendre vers 100% des lots réalisés sans sachet plastique : stickers, bandeaux papier, sachets papier	Ménagers	4%	2030	100-600 k€ prix machine selon les solutions	-	-
	Augmenter la contenance des emballages pour les produits à destination des canaux B2B	EIC	< 1%	2030	Dépendant des formats emballage et contenance	-	-
RÉEMPLOI	Développer la recharge pour le chocolat en poudre	Ménagers	8%	2025	-	-	-
	Favoriser les emballages rechargeables pour les professionnels	EIC	1%	2030	-	-	-
	Basé sur les travaux d'en avant vrac, mettre en place du vrac de produits secs (pilotes en 2025 et développement à plus grande échelle à 2030)	Ménagers	2 à 12%	2030	Dépendant du syst. de distribution choisi	50 - 200 k€	-
	Lancer des études de R&D pour développer le vrac des produits pâteux et poudreux via un système de distribution homogène	Ménagers	22%	2030	-	50 - 200 k€ 10-100 k€ A	-
	Développer le réemploi industriel	Ménagers	-	2040	Dépendant du modèle logistique	10-100 k€ A	-



UNE MISE EN PLACE DES SOLUTIONS DE RECYCLAGE RAPIDE, AVEC TOUT DE MÊME DES POINTS D'ALERTE À FAIRE REMONTER AUX POUVOIRS PUBLICS

RECYCLAGE	ACTIONS À MENER DÈS À PRÉSENT POUR LA MISE EN PLACE D'ICI À 2040 DES SOLUTIONS RETENUES
INDUSTRIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec les machinistes, adapter les outils industriels pour permettre la mise en place des solutions retenues.
PARTAGE DES BONNES PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de bonnes pratiques à établir et à partager très largement aux différents services achats.
DISCUSSION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions à mener avec les pouvoirs publics pour alerter sur le sujet des petits emballages non captés en centre de tri, et ainsi non recyclés. • Discussions à mener avec les pouvoirs publics pour redéfinir les plastiques à usage unique en prenant en compte le taux de réincorporation de matière recyclée pour aligner les réglementations française (loi AGEC : tendre vers la fin des emballages plastique à usage unique à horizon 2040) et européenne (obligation de réincorporation de la matière plastique recyclée)

UNE ORIENTATION FORTE À LA MISE EN PLACE DES SOLUTIONS DE RÉDUCTION ABSOLUE : INDUSTRIALISATION, PILOTE, ÉTUDE

RÉDUCTION	ACTIONS À MENER DÈS À PRÉSENT POUR LA MISE EN PLACE D'ICI À 2040 DES SOLUTIONS RETENUES
R&D	<ul style="list-style-type: none"> • R&D à réaliser avec les fournisseurs de films pour réduire les épaisseurs des sachets tout en conservant la recyclabilité des emballages. • R&D à réaliser avec les machinistes pour réduire l'espace de tête (vide) nécessaire au conditionnement des produits vendus en sachet, tout en conservant des cadences cohérentes avec les pratiques du marché.
PILOTE	<ul style="list-style-type: none"> • Pilote à mener en collaboration avec les distributeurs pour la mise en place de vente à l'unité : identification des produits concernés, choix du système de distribution, définition d'un modèle logistique opérationnel, communication auprès des consommateurs.
INDUSTRIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux à mener individuellement avec les fournisseurs et machinistes pour adapter les lignes et commandes aux emballages de poids minimal identifié sur le marché. • Adaptation des machines pour réduire la part de vide dans les sachets • Travaux à mener avec les machinistes et fournisseurs pour mener les tests nécessaires à la mise en place des films de palettisation préétirés.
ÉTUDE FILIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux à réaliser pour chaque adhérent des poids des emballages selon leurs matériaux, contenances et produits contenus afin de faire ressortir les bonnes pratiques du secteur. • Étude consommateur à mener avec les canaux B2B afin de définir les produits pour lesquels une augmentation des contenances est possible.

DES TRAVAUX DE R&D ET DES TESTS POUR ACTIVER LA RÉDUCTION PAR SUBSTITUTION À L'ÉCHELLE DU SECTEUR

RÉDUCTION	ACTIONS À MENER DÈS À PRÉSENT POUR LA MISE EN PLACE D'ICI À 2040 DES SOLUTIONS RETENUES
R&D	<ul style="list-style-type: none"> R&D à réaliser avec les fournisseurs d'emballage papier et machiniste pour des emballages souples en papier avec un taux de fibres cellulosiques maximisé.
INDUSTRIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Travaux à mener individuellement avec les fournisseurs et machinistes pour mener des tests sur les solutions de lotage : besoin de vérifier le nombre de produits possibles à mettre par lot Tests à mener avec les fournisseurs et machinistes pour passer des sachets papiers sur les lignes de conditionnement. Des tests de vieillissement sont à mener en parallèle afin de vérifier la compatibilité produit / emballage.
DISCUSSION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> Discussions à mener avec les pouvoirs publics pour travailler une nouvelle définition des plastiques à usage unique permettant d'autoriser la mise en marché d'emballages en papier ou autres matériaux qui intègrent une très faible part de plastique (exemple : sachet en papier avec revêtement plastique pour apporter des propriétés barrières encore inatteignables sans)

DES DISCUSSIONS INDISPENSABLES À MENER AVEC LES DISTRIBUTEURS POUR LE SUCCÈS DU RÉEMPLOI

RÉDUCTION	ACTIONS À MENER DÈS À PRÉSENT POUR LA MISE EN PLACE D'ICI À 2040 DES SOLUTIONS RETENUES
R&D	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de R&D communs pour la mise en place d'un système de distribution homogène de produits pâteux et poudreux
PILOTE	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de pilote vrac de produits secs, en collaboration avec les distributeurs. Une campagne de communication pourra également être menée afin de sensibiliser le consommateur à ce mode de consommation.
INDUSTRIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Définir la proportion de chocolat en poudre vendu en boîte à substituer par des recharges. Une campagne de communication pourra ici aussi être proposée afin de promouvoir le réemploi effectif des emballages mères rechargeables.
ÉTUDE FILIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> Étude et tests à mener en collaboration avec les distributeurs autour du modèle logistique à mettre en place pour le vrac. Des discussions inter-filières pourront également être menées pour traiter la logistique du réemploi industriel. Cahier des charges à établir pour définir l'emballage standard des différents produits, standard indispensable au réemploi par l'industriel (selon les travaux d'ores et déjà mené par CITEO, un standard existant pourra être utilisé)

UNE GOUVERNANCE PROPRE À CHACUN DES SYNDICATS

CADRE

Pilotage par chaque syndicat au travers de son Conseil d'administration (CA) du suivi des orientations retenues collectivement.

Chaque syndicat pourra définir les modalités de suivi des orientations communes (type de réunions, leur fréquence, les participants et les objectifs).

L'Alliance 7 assurera la bonne organisation des CA, assurera la transversalité des échanges entre filières et partagera les apprentissages des groupes de travail.

OBJECTIFS DE LA GOUVERNANCE

- Etat des lieux des avancées relatives aux orientations définies dans la feuille de route stratégie 3R
- Synthèse des actions en cours et actions à mener par la filière pour atteindre les objectifs de la feuille de route.

PARTICIPANTS

- L'Alliance 7 et les syndicats (organisateur et médiateur)
- Les administrateurs des syndicats
- Intervenants extérieurs en fonction des besoins remontés par le syndicat

FRÉQUENCE

1 Conseil d'Administration annuel par Syndicat



(RE)SET



(RE)SET

pour

